



« MATON ? LES MOTS NE SONT JAMAIS NEUTRES... »

Et certains abîment un métier, une identité, une mission de service public.

À la lecture d'un récent article de presse évoquant une affaire judiciaire à Fleury-Mérogis, un mot revient : « **maton** ». Un mot facile. Un mot racoleur. Un mot profondément réducteur.

« **Maton** » n'est ni un terme professionnel, ni un terme administratif, ni un terme respectueux. C'est un mot chargé de stéréotypes, hérité d'une vision archaïque de la Prison : celle de la force brute, du rapport de domination, de la caricature. Or la réalité est tout autre.

Les personnels de surveillance ne sont pas des figurants d'un imaginaire pénitentiaire dépassé. Ils sont des professionnels formés, qualifiés, engagés, qui assurent au quotidien une mission essentielle de service public :

- garantir la sécurité des établissement
- maintenir l'ordre républicain
- participer à la prévention de la récidive
- et contribuer, avec les autres acteurs, au sens même de la peine.

C'est précisément cette vision que porte le **SNEPAP-FSU** depuis des années. Le/la surveillant-e ne doit plus être perçu-e comme un simple gardien de portes. Il est un acteur à part entière de la chaîne pénale, un professionnel en montée constante de compétences, appelé à analyser, observer, prévenir, dialoguer, signaler, accompagner.

- Surveillant acteur, surveillant référent, surveillant inscrit dans des dynamiques pluridisciplinaires : cette évolution du métier est une réalité quotidienne, portée par les agents eux-mêmes, souvent malgré des conditions de travail dégradées, un manque de reconnaissance et des effectifs sous tension.

Réduire ces femmes et ces hommes au terme de « maton », c'est nier :

- leur professionnalisation,
- leur expertise de terrain,
- leur rôle central dans le fonctionnement de l'institution pénitentiaire, et leur engagement au service de la République.

Oui, lorsqu'un agent est mis en cause, les faits doivent être établis et traités avec rigueur.



SECTEUR PERSONNEL DE SURVEILLANCE



Mais aucune affaire individuelle ne saurait justifier la stigmatisation d'un corps professionnel entier.

Le choix des mots engage une responsabilité :

- **Celle des médias**
- **Celle des décideurs**
- **Celle de tous ceux qui parlent de la prison sans toujours la connaître.**

Le **SNEPAP-FSU** continuera de défendre une autre image des personnels de surveillance : une image fidèle à la réalité du terrain, à l'évolution des missions, à l'exigence de reconnaissance et de dignité professionnelle.

Parce que derrière chaque uniforme, il y a un agent formé. Derrière chaque agent, il y a un métier. Et derrière ce métier, il y a un pilier indispensable du service public pénitentiaire.

Syndical National de l'Administration Pénitentiaire

✉ 12-14 rue Charles FOURRIER — 75013 Paris ☎ Tel : 06.43.17.25.05
mail : Snepap@fsu.fr Site internet : Snepap-fsu.fr <https://twitter.com/snepap>

